

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**VENTE D'UN CHARIOT ELEVATEUR A LA
SAMA SUR CHAMPNIERS**

Service Administration générale -
Secrétariat des assemblées
N° 2017-D-141

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRANDANGOULEME,

⇒ Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,

⇒ Vu, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 186 du 30 mars 2017,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la vente d'un chariot élévateur Still Saxby du service des déchets ménagers à la société SAMA située 212 rue de l'Auvent 16430 Champniers qui s'est portée acquéreur pour la somme de 200 €.

Article 2 – Les caractéristiques de ce chariot sont les suivantes :

Marque	STILL SAXBY
N° de série	5170390377
Type	RX70-25
N° d'inventaire	BP-OM-35/98
Prix d'achat	16 504,88 €
Date d'acquisition	15 / 03 / 1999
Valeur nette comptable	0 €

Article 3 – La recette de 200 € est inscrite au budget déchets ménagers – article 775 – rubrique 812.

Article 3 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 - Monsieur Le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **07 juin 2017**
Publié ou notifié,
Le **07 juin 2017**